



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche 16 octobre 2022	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp. : 12 °C)	<b>Vent</b> : 12 km/h (Sud)		
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	2 SC	<b>Inscriptions totales</b> 89/90
<b>Total des paris mutuels</b>	\$499,011			
Contact vétérinaire	x	Réunion de paddock	x	Réunion d'entretien des pistes
				Visite de l'enquêteur
				Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge en formation</b>
Weber Michael	Coles Sharla	Rourke, Katelynn

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Une réunion du paddock regroupant bon nombre de participants a été organisée pour discuter de la conduite sécuritaire et du contrôle du cheval, des quarts lents et de la cadence de la course, de la procédure à suivre en cas d'objection formulée après la course, de la stimulation et de la nécessité de maintenir les pieds dans les étriers pendant toute la distance du mile.
- James Bailey, après avoir accompli dix courses de qualification satisfaisantes, est admissible à concourir dans les courses ordinaires (Décision #1914170).
- Nous avons discuté avec l'entraîneur, Victor Puddy, de l'obligation d'adopter une conduite civile et respectueuse en tout temps dans les interactions avec les représentants de la CAJO.

## **Courses :**

1. Le #3, "EXIT SMILING", (Robert Shepherd), a fait une sortie après le poteau de ½ mile et s'est qualifié pour la performance. L'entraîneur en a été avisé. Ce cheval a été examiné par le vétérinaire AGCO, Dr M. Rocheleau, et inscrit sur la liste des vétérinaires à long terme (maladie). Rien d'autre à signaler.
2. Rien à signaler.
3. "LORD AND LEGEND" a été retiré (transportation) à la dernière minute par les juges. On a opéré un remboursement de \$62. Rien d'autre à signaler.
4. Le conducteur du #3, "NINE WAYS", (Robert Shepherd), a été averti au sujet de la règle de la CAJO 22.23.03(a) (main plus haute que la tête). Rien d'autre à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Examen des bris d'allure survenus au cheval vainqueur, "DR JOE", (James Bailey), avant et après le départ. Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été commise. Rien d'autre à signaler.
7. Le conducteur du #3, "NIGHT CLUB HANOVER", (Samuel Fillion), sera présent dans le bureau de juges au sujet de la règle de la CAJO 22.05.01(g) (i) (ralentir en face d'autres chevaux). Rien d'autre à signaler.
8. Rien à signaler.
9. La course a été retardée à cause du #7, "DAY DELIGHT", (Jimmy Gagnon), qui avait subi un bris d'équipement (suspenseurs des protège genoux), survenu lors de la parade préalable à la course. Rien d'autre à signaler.
10. "DYLANS BANK" a été retiré (boiteux) à la dernière minute par le vétérinaire de la CAJO. Un remboursement de \$6,165 a été opéré. Rien d'autre à signaler.

## **Réclamations :**

### **Course 4**

Le #1, "SIGHTS ON YOU" (1), pour \$10,000, par Gary McDonald et Keith Cassell (G. McDonald entraîneur).

Le #5, "TWO MACSONEMACH" (2), pour \$8,000, Drew Smyth et Stephanie Smyth (D. Smyth entraîneur).

**Course 10**

Le #3, "UNIQUE BEACH" (1), pour \$15,000, par Michelle LeBlanc et Gary Lee (M. LeBlanc entraîneuse).